Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/07/2024 - 19319 - 2007 B 03214 - 501 705 792 - ABALONE TT LANDES

Déposé au Greffe
le 01 JUIL. 20
sous le N° 19219
RCS N° 07B3214.

S A S ABALONE TT LANDES

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 229.06	3 229.06				
	Fonds commercial (1)	35 000.00		35 000.00	35 000.00		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	22 748.20	14 393.97	8 354.23	6 243.33	2 110.90	33.81
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	8 375.00		8 375.00	4 450.00	3 925.00	88.20
	Autres immobilisations financières						
	Total II	69 352.26	17 623.03	51 729.23	45 693.33	6 035.90	13.21
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	246 803.54	11 380.54	235 423.00	158 655.38	76 767.62	48.39
	Autres créances	195 961.58		195 961.58	134 156.76	61 804.82	46.07
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 853.02		1 853.02		1 853.02	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	7 026.87		7 026.87	6 696.64	330.23	4.93
	Total III	451 645.01	11 380.54	440 264.47	299 508.78	140 755.69	47.00
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	520 997.27	29 003.57	491 993.70	345 202.11	146 791.59	42.52

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 8 375.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000.00	100 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-8 005.15	-58 269.45	50 264.30	86.26
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	119 700.90	50 264.30	69 436.60	138.14
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	221 695.75	101 994.85	119 700.90	117.36
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 404.98	2 998.01	-1 593.03	-53.14
	Emprunts et dettes financières diverses	30 587.52	39 754.59	-9 167.07	-23.06
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 055.95	64 318.70	-1 262.75	-1.96
	Dettes fiscales et sociales	173 466.31	134 272.39	39 193.92	29.19
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 783.19	1 863.57	-80.38	-4.31
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	270 297.95	243 207.26	27 090.69	11.14
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	491 993.70	345 202.11	146 791.59	42.52
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	270 297.95	243 207.26		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 364 655.53		1 364 655.53	865 653.82	499 001.71	57.64
Chiffre d'affaires NET	1 364 655.53		1 364 655.53	865 653.82	499 001.71	57.64
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				1 077.77	-1 077.77	-100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			12 432.54	18 259.12	-5 826.58	-31.91
Autres produits			29.39	162.15	-132.76	-81.87
Total des Produits d'exploitation (I)			1 377 117.46	885 152.86	491 964.60	55.58
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			218 222.52	174 035.59	44 186.93	25.39
Impôts, taxes et versements assimilés			29 101.61	23 628.87	5 472.74	23.16
Salaires et traitements			879 285.79	569 453.60	309 832.19	54.41
Charges sociales			211 269.09	139 334.11	71 934.98	51.63
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 222.20	1 896.27	325.93	17.19
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				1 841.53	-1 841.53	-100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			15.49	244.00	-228.51	-93.65
Total des Charges d'exploitation (II)			1 340 116.70	910 433.97	429 682.73	47.20
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			37 000.76	-25 281.11	62 281.87	246.36
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 714.91	4 067.23	-352.32	-8.66
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 714.91	4 067.23	-352.32	-8.66
2. Résultat financier (V-VI)	-3 714.91	-4 067.23	352.32	8.66
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	33 285.85	-29 348.34	62 634.19	213.42
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	130 932.05	100 090.28	30 841.77	30.81
Produits exceptionnels sur opérations en capital		80.00	-80.00	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	130 932.05	100 170.28	30 761.77	30.71
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	30 000.00	20 000.00	10 000.00	50.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		557.64	-557.64	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	30 000.00	20 557.64	9 442.36	45.93
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	100 932.05	79 612.64	21 319.41	26.78
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	14 517.00		14 517.00	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 508 049.51	985 323.14	522 726.37	53.05
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 388 348.61	935 058.84	453 289.77	48.48
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	119 700.90	50 264.30	69 436.60	138.14

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 491 993.70 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 364 655.53 Euros et dégageant un bénéfice de 119 700.90 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours des exercices précédents, la société ABALONE France a consenti les subventions d'équilibre suivantes :
- au 31/12/2020 : 50 000 euros

Cette subvention est assortie d'une clause de retour à meilleure fortune définie de la manière suivante :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dès lors que le résultat de la société ABALONE TT LANDES deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.
Au cours de l'exercice clos le 31/12/2021, le retour constaté à titre dérogatoire est de 20 000 euros.
Au cours de l'exercice clos le 31/12/2022, le retour constaté à tite dérogatoire est de 30 000 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	38 229		
Installations générales agencements aménagements divers	5 594		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 821		4 333
TOTAL	18 415		4 333
Prêts, autres immobilisations financières	4 450		3 925
TOTAL	4 450		3 925
TOTAL GENERAL	61 094		8 258

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			38 229	38 229
Installations générales agencements aménagements divers			5 594	5 594
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 154	17 154
TOTAL			22 748	22 748
Prêts, autres immobilisations financières			8 375	8 375
TOTAL			8 375	8 375
TOTAL GENERAL			69 352	69 352

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 229			3 229
Installations générales agencements aménagements divers	617	907		1 525
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 554	1 315		12 869
TOTAL	12 172	2 222		14 394
TOTAL GENERAL	15 401	2 222		17 623

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	907				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 315				
TOTAL	2 222				
TOTAL GENERAL	2 222				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	11 381				11 381
TOTAL	11 381				11 381
TOTAL GENERAL	11 381				11 381

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	8 375	8 375	
Clients douteux ou litigieux	17 285	17 285	
Autres créances clients	229 518	229 518	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 451	10 451	
Groupe et associés	183 714	183 714	
Débiteurs divers	1 796	1 796	
Charges constatées d'avance	7 027	7 027	
TOTAL	458 167	458 167	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	3 925		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 405	1 405		
Fournisseurs et comptes rattachés	63 056	63 056		
Personnel et comptes rattachés	67 038	67 038		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 217	25 217		
Impôts sur les bénéfices	14 517	14 517		
Taxe sur la valeur ajoutée	57 138	57 138		
Autres impôts taxes et assimilés	9 557	9 557		
Groupe et associés	30 588	30 588		
Autres dettes	1 783	1 783		
TOTAL	270 298	270 298		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	14.4948	6 899			6 899

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 796
Total	1 796

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	135
Emprunts et dettes financières diverses	588
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 138
Dettes fiscales et sociales	37 775
Autres dettes	1 783
Total	55 419

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 027
Total	7 027

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 518 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	548
Total (1)	548

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	133 146
Total	133 146

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ABALONE TT LANDES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
501705792 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L. 227-10 du code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport relatif aux conventions conclues, d'une part directement ou par personne interposée entre la société et son président ou ses autres dirigeants, d'autre part entre la société et l'un de ses associés disposant de plus de 10 % des droits de vote ou, s'il s'agit d'une société associée, de la société la contrôlant.

Les conventions répondant à ces critères qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

Subvention d'équilibre – Abalone France S.A.S.
• Nature de la convention : Subvention d'équilibre assortie d'une clause de retour à meilleure fortune
• Personne concernée : Abalone France S.A.S., associé à plus de 10% de la société.
• Modalités et montants concernés :
En 2020, la société Abalone France S.A.S. a consenti à la société Abalone TT Landes S.A.S. une subvention d'équilibre d'un montant de 50 000 €, assortie d'une clause de retour à meilleure fortune définie de la manière suivante. Le retour à meilleure fortune sera constaté dès lors que le résultat de la société deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation. Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.
Par avenant en date du 30 décembre 2022, les Parties ont convenu, compte tenu des bons résultats de la société sur l'exercice et d'un niveau de capitaux propres supérieur au capital social, de déroger aux conditions prévues à la convention et de constater un retour à meilleure fortune d'un montant de 30 000 Euros HT.

Le produit constaté dans les comptes clos au 31/12/2022 à ce titre s'élève à 30 000 € HT.

Fait à Saint-Herblain, le 5 mai 2023

Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par M. Jean VERNEYRE



ABALONE TT LANDES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
501705792 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 119700,90 euro(s),
- Du poste « "Report à nouveau" » de l'exercice précédent d'un montant de -8005,15 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 10000,00 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *report à nouveau* » pour un montant de 8005,15 euro(s),
 portant le solde du compte « report à nouveau » à un montant de : 0 *euro(s) ;*

Suite à ces dotations, l'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 111695,75 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 28907,75 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 82788,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 12,00 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			Néant
31.12.2020			Néant
31.12.2019			Néant

ABALONE TT LANDES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
501705792 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 119700,90 euro(s),
- Du poste « "Report à nouveau" » de l'exercice précédent d'un montant de -8005,15 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 10000,00 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *report à nouveau* » pour un montant de 8005,15 euro(s),
 portant le solde du compte « report à nouveau » à un montant de : 0 *euro(s) ;*

Suite à ces dotations, l'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 111695,75 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 28907,75 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 82788,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 12,00 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			Néant
31.12.2020			Néant
31.12.2019			Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par M. Jean VERNEYRE

ABALONE GROUP
agence d'emplois

ARRIVE LE
01 JUIL. 2024
GREFFE TRIBUNAL
COMMERCE

CS 50,45

ABALONE TT
LANDES
43 rue Bobby Sands - BP 80095
44814 Saint-Herblain Cedex
Tél : 02 40 69 09 83
Fax : 02 40 69 04 73
SAS au Capital de 100 000 €
SIRET : 501 705 792 00049 - APE 7820 Z

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
IMMEUBLE RHUYS
2 TER QUAI FRANCOIS MITTERRAND
PB 86 209
44262 NANTES CEDEX 2

OBJET : DEPOT DES COMPTES ANNUELS – ABALONE TT LANDES RCS n°501 705 792
N° Gestion : 2007B03214/ relance 2/ 2022

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli l'ensemble des éléments relatifs au dépôt des comptes annuels de la société ABALONE TT LANDES pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi qu'un chèque d'un montant de 50,45 euros correspondant aux frais de formalités.

En outre, nous vous remercions de bien vouloir nous adresser le récépissé de dépôt à l'adresse suivante :

ABALONE FRANCE
Service Juridique - JT
43 Rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN

Nous vous en souhaitons bonne réception,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations,

PO/ Nadège LIGNON, Directrice Générale Adjointe

ENGAGÉ RSE
RE